



IKO.COM/COMM/FR

Profil de projet

Musée canadien pour les droits de la personne

WINNIPEG, MB



COMMERCIALE
Spécifiez en toute Confiance.

Project Profile

Musée canadien pour les droits de la personne

WINNIPEG, MB

Le projet

Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) était le rêve de feu M. Israel Asper, philanthrope et fondateur de la CanWest Global Communications Corporation. Le MCDP est le premier musée exclusivement dédié à la célébration des droits de la personne, à leur évolution et à leur avenir. L'objectif du Musée est non seulement de créer un carrefour national voué à la connaissance et à la découverte des droits de la personne, mais également de favoriser l'émergence d'un nouveau leadership mondial en matière de droits de la personne.

Le Musée vise à faire vivre aux visiteurs canadiens et internationaux une expérience immersive et interactive des droits de la personne, afin de leur donner l'inspiration et les outils nécessaires pour devenir des vecteurs de changement positif dans la vie d'autrui. Les visiteurs sont

accueillis comme des partenaires dans un périple vers l'abolition des barrières et l'instauration de changements profonds et durables.

Constitué par le Parlement le 13 mars 2008 en vertu d'amendements à la Loi sur les musées, le MCDP est une destination nationale et internationale — un centre d'apprentissage où les Canadiens et des gens de partout dans le monde peuvent établir un dialogue et s'engager activement contre la haine et l'oppression¹.

Le défi

Ce projet de toiture inhabituel comportait trois sections: La section 1 - « une toiture végétalisée » Section 2 - « le Nuage » une section enveloppée qui comprend la tour en verre » et la section 3 - « la «Montagne»». L'entrepreneur-couvreur Oakwood a réalisé des sections 2 et 3 du projet. «La section surnommée le nuage a

représenté le plus grand défi», commente M. Greg Groenheide, gestionnaire du projet chez Oakwood Roofing.

La solution

Selon M. Groenheide, «le cahier de charges prévoyait déjà l'utilisation de bitume modifié, mais nous avons travaillé de concert avec le rédacteur pour adapter certains éléments. Nous avons aussi rendu le projet plus convivial et facile à installer.» Le toit du MCDP est également couvert par la garantie limitée Diamond Shield d'IKO, d'une durée de 15 ans. Le projet était une collaboration entre les gouvernements municipal, provincial et national et la Fondation Asper, qui a dirigé l'initiative et récolté de généreux dons privés.

¹ Informations tirées du site <https://droitsdelapersonne.ca>.

PLATELAGE

Platelage en acier

PRODUITS

IKO MVP / TP-180-SF • Panneaux isolants de polyisocyanurate IKOTherm 25 PSI, épaisseurs de 2 po et 3 po • Panneaux IKOTherm 25 PSI biseautés
Adhésif pour membrane auto-adhésive (MAA) • Sous-couche auto-adhésive
IKO ArmourBond 180 • Membrane de finition IKO Torchflex TP-250 (recouverte d'un granulat de pierre calcaire spécialement colorisé) • Membrane de finition IKO TP-180 (solin)

GARANTIE COMMERCIALE

Demande de garantie diamant limitée 15 ans



Le cahier de charges prévoyait déjà l'utilisation de bitume modifié, mais nous avons travaillé de concert avec le rédacteur pour adapter certains éléments. Nous avons aussi rendu le projet plus convivial et facile à installer. »



– Greg Groenheide
Oakwood Roofing - Gestionnaire du projet



CLIENT/PROPRIÉTAIRE

Gouvernement du Canada

DIMENSIONS DU PROJET

6 968 m² (75 000 pi²)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX

24 octobre 2011

DATE DE FIN DES TRAVAUX

5 novembre 2012

ENTREPRENEUR-COUVREUR

Oakwood Roofing — Greg Groenheide, gestionnaire du projet

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

PCL Construction Management Inc.

ARCHITECTE

Antoine Predock (Albuquerque, Nouveau-Mexique)

RÉDACTEUR DU CAHIER DE CHARGES

Architecture 49

SYSTÈME DE TOITURE

Système de toiture à membrane de bitume modifié auto-adhésive d'IKO

IKO
ROOF
PRO



Apprenez-en davantage sur nos produits en communiquant avec un représentant commercial IKO, avec votre entrepreneur ou encore directement avec nous à : 1-855-IKO-ROOF (1-855-456-7663), ou en consultant notre site Web à : www.iko.com/comm.

L'information contenue dans le présent document n'offre que des instructions générales à l'intention du concepteur. Advenant une différence entre les recommandations ci-présentées et l'avis d'un concepteur, l'avis de ce dernier doit être suivi.

Note: l'information contenue dans le présent document peut être modifiée sans préavis. IKO n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs dans ce document.